



HAL
open science

La chair de Médée : l'infanticide, un précis de décomposition de l'amour ?

Clotilde Brière

► **To cite this version:**

Clotilde Brière. La chair de Médée : l'infanticide, un précis de décomposition de l'amour ?. Travaux & documents, 2019, Journée de l'antiquité et des temps anciens 2018-2019, 54, pp.97-110. hal-02992446

HAL Id: hal-02992446

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02992446>

Submitted on 6 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La chair de Médée : l'infanticide, un précis de décomposition de l'amour ?

CLOTILDE BRIERE,
AGREGÉE DE PHILOSOPHIE

Le complexe de Médée désigne une psychopathologie suivant laquelle, le rapport au réel se trouvant disloqué, un chagrin amoureux ordinaire devient la trame d'un infanticide passionnel dont la dynamique peut être élucidée comme « déraillement sadique du deuil d'amour »¹. Médée en est la figure paradigmatique : abandonnée par un compagnon las d'être fidèle et ayant contracté dans le secret une autre union, frustrée de cet attachement amoureux dont l'indissolubilité a été brutalement révoquée malgré la promesse d'éternité, elle ne supporte pas de retourner à sa carence originelle et se venge de la complétude perdue en mordant au vif sa moitié, attendant à la vie de ce qu'il aime le plus, c'est-à-dire lui-même : les fils de Jason ne sont-ils pas en effet son propre être, infinitivé dans la génération ?² Cette représentation de Médée, telle qu'on peut la lire dans la littérature psychiatrique et psychanalytique, s'indexe dans une certaine mesure sur les textes d'Euripide et de Sénèque, ainsi que dans les versions postérieures du mythe comme celle d'Anouilh. Dans ces textes, la féminité de Médée n'est jamais occultée ou minorée : elle est chaque fois exacerbée, comme si le sexe et le genre de Médée étaient éminemment pertinents pour penser l'infanticide dans ses causes comme dans ses fins. La mort donnée aux enfants par la mère apparaît en effet, ou bien comme la mise en évidence de l'altérité foncière de la

¹ Antonio Andreoli, « Le syndrome de Médée, parcours sadique de la perte d'amour », *Revue Médicale Suisse*, n°236, février 2010, p. 342.

² Dans *Totalité et infini*, Levinas soutient l'idée selon laquelle le père et le fils ne sont pas deux êtres, mais un seul et même être, qui existe sous la dimension de la pluralité et de la discontinuité. A cet égard, on peut lire le commentaire de Raoul Moati dans *Événements nocturnes. Essai sur Totalité et infini*, Paris, Hermann, 2012 : il ne s'agit pas, « entre le Père et le Fils, de deux êtres, sous peine de réduire à nouveau l'être à l'ipséité, et d'asséner chaque ipséité à un être exclusif [...] ». C'est bien le Père qui est son Fils, au sens précis où le Père transcende l'horizon de son ipséité dans le Fils », page 307. En ce sens, la fécondité de Jason est ce par quoi il est lui-même à l'infini en étant ces autres qui ne sont pas soi, les fils. Voir aussi *Le temps et l'autre*, Paris, Quadrige, 2014, p. 86 : « Mon enfant est un étranger, mais qui n'est pas seulement à moi car il est moi. C'est moi étranger à soi ». Grâce à la scansion des générations, l'être n'est pas assigné à l'ipséité et au vieillissement. Dans le texte d'Euripide, Jason est soucieux de sa descendance : « Quant à vous, mes enfants, votre père n'a point négligé votre sort ; il a, les dieux aidant, abondamment assuré votre salut, et je pense qu'ici, à Corinthe, vous aurez un jour le premier rang avec vos frères. Croissez donc ; le reste est l'œuvre de votre père et des dieux qui vous sont propices. Puissé-je vous voir florissants arriver à la jeunesse, supérieurs à mes ennemis ! », Euripide, *Médée*, vers 914 et suivants, traduction Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 156.

femme toujours en proie au risque de chuter du bord de l'humanité sur lequel elle se tient de manière précaire, ou bien comme l'acte d'insoumission et de dissidence par quoi une femme, socialement infériorisée par l'ordre patriarcal, reprend sa subjectivité extorquée au moyen de la conquête d'une autonomie de jugement ainsi que du vol vengeur des avoirs de l'homme. Dans les deux cas, il s'agit bien de penser l'infanticide comme *fémminin* : ou bien cet acte est-il ce qui consacre l'aliénation féminine par quoi une femme, en proie à la folie de sa nature, va jusqu'à trahir son essence déterminée depuis le point de vue masculin ; ou bien est-il ce choix auquel la femme, se révoltant contre la domination qui construit sa servitude, est acculée, n'ayant plus d'autre ressource pour contrer les stigmates de l'injure³ que de prendre les armes et faire couler le sang.

On peut faire une lecture misogyne de Médée : Médée, folle furieuse de l'amour. On peut aussi en faire une lecture féministe : Médée la superbe, refusant d'être le jouet du pouvoir des hommes, recourant à l'avortement tardif comme à une manœuvre audacieuse pour faire triompher la justice et mettre en pièce les normes iniques du droit positif qui consacrent la différence des sexes comme fondement d'une relation verticale, hiérarchique et asymétrique entre la classe sociale des hommes et celles des femmes. Mais on peut aussi neutraliser la féminité de Médée, et tâcher d'apprendre d'elle *comme individu* quelque chose sur l'amour : que nous dit Médée de l'amour quand il a cessé ou qu'il n'est pas réellement advenu ? Dans quelle mesure l'amour qu'on a cru faire et qui nous est ôté fait-il de nous le lieu d'une cérémonie sacrificielle, le théâtre d'un bûcher ? On se proposera ici d'esquisser une interprétation de l'infanticide qui, se plaçant rigoureusement en-deçà ou au-delà de la question du sexe et du genre de Médée, interroge ce qui advient dans toute clôture de l'amour entendu comme le plus grave des jeux⁴.

³ « Puissé-je un jour, lui et son épouse, les voir mis en pièces avec le palais, pour l'injure qu'il osent me faire », *ibid.*, vers 164. « Sans nul tort de ma part, Jason me fait injure », *ibid.*, vers 691-692.

⁴ On peut se rapporter ici au livre de Paul Audi, *De l'érotique*, Paris, Galilée, 2018, p. 112 : « L'érotisme n'est pas un jeu sans conséquence. C'est un jeu grave [...]. [La gravité de l'amour] tient, me semble-t-il, à ce qui y est en jeu *plus lointainement* et dont on ne s'aperçoit pas toujours. La gravité lui vient de ce qui se présente au-delà de son enjeu immédiat, le plaisir, au-delà du principe de plaisir pourrait-on dire. Il existe en effet un enjeu plus lointain : c'est qu'en faisant l'amour nous mettons en jeu – mieux : nous remettons en jeu – notre identité. Pas seulement notre identité sexuelle : notre identité tout court. Cette identité [...] passe par le corps que nous nous faisons quand justement ce que nous faisons c'est l'amour ». Voir aussi Jean Baudrillard, *L'autre par lui-même*, Paris, Galilée, 1987, p. 27 : « La sexualité est une mise en jeu de notre identité (jusque dans le fait de faire des enfants) ».

MEDEE, L'AMOUR AU FEMININ

La folle furieuse de l'amour : une lecture misogyne

Euripide faisait déjà de Médée celle qui se noue ardemment à son amant : aimer est pour elle un « acte de dessaisissement radical de soi [...] [et] l'abandon d'une identité constituée [...] au profit du monde risqué de la passion et de la dépendance vis-à-vis d'un humain »⁵. Médée se voue intégralement à son amour pour Jason : il représente tout pour elle⁶, de lui dépend toute sa vie ; littéralement éprise, elle a « le cœur éperdu d'amour pour Jason »⁷. N'a-t-elle pas tout sacrifié pour lui ? Pour aider Jason à conquérir la Toison d'or, elle a trahi son propre père et tué son propre frère dont elle a dépecé le corps puis semé les morceaux dans la mer. En fuyant la Colchide avec Jason et les Argonautes, elle sacrifie au lien amoureux les ancrages à la souche, et se résout à l'errance amoureuse loin des siens⁸. Par fidélité amoureuse, elle s'est rendue traître à sa patrie, son père, sa famille. L'amour est pour elle le surgissement d'une communauté clandestine et marginale, celle des deux amants qui initient une séparation radicale avec les solidarités sociale et familiale. L'amour médéique n'est-il pas terrifiant d'excessivité et d'exclusivité ? Médée s'avance vers Jason comme s'il était le seul, et il devient alors pour elle l'unique qui éclipse les autres et les annule⁹. La manière d'aimer de Jason est bien plus raisonnable : l'amour n'a pas rang d'absolu mais un statut instrumental¹⁰ et s'entend dans le cadre d'une « idée rationnelle de l'existence »¹¹ ; la prudence impose de procéder à une arithmétique des biens et des maux afin de profiter comme il se doit de tous les atours de la vie. Dans la mesure où la fille de Créon est un meilleur parti qui va lui permettre de s'établir définitivement en Grèce, il convient de mettre fin au contrat conjugal pour procéder à cette nouvelle transaction amoureuse. La conjugalité établie avec Médée n'est pas sacrée : le mariage n'est qu'une relation contractuelle, un échange équitable et réglé que chacun est libre de rompre dès lors qu'une meilleure aubaine¹² doit être saisie. L'amour n'a pas rang d'absolu et

⁵ Pierre Judet de La Combe, « La Médée d'Euripide : les raisonnements de la colère » in *Vengeance. Le face-à-face victime/agresseur*, sous la direction de Raymond Verdier, Paris, Autrement, 2004, p. 7.

⁶ « Celui qui pour moi était tout, – je ne le sais que trop – mon époux est devenu le pire des homes », Euripide, *op. cit.*, vers 227.

⁷ *Ibid.*, vers 7.

⁸ « En elle-même elle pleure son père chéri, son pays, et sa maison qu'elle a trahie pour suivre l'homme qui aujourd'hui va la méprisant. Elle connaît, la malheureuse ! Aux coups de l'infortune, ce qu'on gagne à ne pas quitter le sol de ses pères », *ibid.*, vers 34.

⁹ Maurice Blanchot, *La communauté inavouable*, « La communauté des amants », Paris, Minuit, 1983.

¹⁰ « De quelque façon que tu m'aies servi, je ne m'en plains pas », Euripide, *op. cit.*, vers 531-532.

¹¹ Pierre Judet de La Combe, *op. cit.*, p. 35.

¹² « Quelle aubaine plus heureuse eussé-je trouvé que d'épouser une fille de roi, moi un banni ? [...] Je voulais – point capital – nous assurer une vie prospère, à l'abri du besoin, sachant que le pauvre voit fuir et s'écarter tous ses amis ; en outre, procurer à mes fils une éducation digne de

il n'y a aucun mal à mettre fin au contrat conjugal pour procéder à une nouvelle transaction amoureuse. Du point de vue de Jason, Médée n'a pas été lésée par sa sage décision : les soldes sont faits de tout compte¹³ et il a somme toute agi en bon père de famille¹⁴. Que Médée ne soit pas en mesure de le reconnaître n'est que l'indice de son incapacité à raisonner correctement¹⁵.

Anouilh rend compte du dérèglement de l'amour médéique en l'inscrivant dans une causalité biologique : si Médée se donne tout entière dans l'amour, c'est parce qu'elle est une femme. Les femmes s'éprouvent en effet comme des êtres dépendants, des plaies béantes qui attendent d'être suturées par un homme pourvoyeur de jouissance¹⁶. Ainsi Médée se lamente-t-elle à propos de son incomplétude en tant que femme, et rêve-t-elle du destin qui eût été le sien si elle n'était pas du sexe faible et amputé :

Ô soleil, si vrai que je viens de toi, pourquoi m'as-tu faite amputée ? Pourquoi m'as-tu faite fille ? Pourquoi ces seins, cette faiblesse, cette plaie ouverte au milieu de moi ? N'aurait-il pas été beau le garçon Médée ? N'aurait-il pas été fort ? Le corps dur comme la pierre, fait pour prendre et partir après, ferme, intact, lui !¹⁷

Médée se haït en tant que femme : « Femme ! Femme ! Chienne ! Chienne faite d'un peu de boue et d'une côte d'homme ! Morceau d'homme ! Putain »¹⁸. Elle s'éprouve dans son infériorité vis-à-vis de Jason : de son bon-vouloir dépend une restauration ontologique discontinue et précaire, puisqu'elle ce n'est qu'en tant que Jason accepte de venir en elle, de la pénétrer pour la remplir, qu'elle peut se retrouver elle-même. Jason est l'affrèteur providentiel de

ma maison, et donnant des frères aux enfants nés de toi, les mettre sur le même pied et, par l'union de ma race, fonder mon bonheur ». Euripide, *op. cit.*, vers 559 et suivants.

¹³ « Tu as reçu plus que tu n'as donné. Je m'explique. D'abord la terre grecque, au lieu d'un pays barbare, est devenue ton séjour ; tu as appris la justice, et tu sais vivre selon la loi, non au gré de la force. Tous les Grecs ont connu ta science et tu as acquis du renom ; si tu habitais aux extrémités de la terre, on ne parlerait pas de toi », *ibid.*, vers 535 et suivants.

¹⁴ « Je prouverai qu'ici j'ai fait preuve, d'abord de sagesse, ensuite de vertu, enfin de grande amitié pour toi et mes enfants », *ibid.*, vers 547 et suivants.

¹⁵ « En refusant ces offres, tu feras preuve de folie, femme ; mets fin à ta colère, et tu y trouveras avantage [...]. Mon désir est de tout faire pour toi et les enfants. Mais les bienfaits te déplaisent, et ton opiniâtreté repousse tes amis ; aussi ajouteras-tu à tes peines », *ibid.*, vers 613 et suivants.

¹⁶ En possédant Jason, Médée est dans l'illusion d'une complétude phallique. « Elle vit dans le mythe que l'état de complétude éprouvé pourra perdurer [...]. Dans une telle rencontre, il y a sur valorisation imaginaire du partenaire qui nourrit le fantasme de la femme, vient la combler et explique la puissance de son engagement dans la relation », Alain Depaulis, « Le complexe de Médée », in *Le complexe de Médée. Quand une mère prive le père de ses enfants*, sous la direction de Alain Depaulis. Louvain-la-Neuve, De Bock Supérieur, coll. « Oxalis », 2008, p. 129-158.

¹⁷ Jean Anouilh, *Médée*, Paris, Éd. de la Table Ronde, 1997 (1946), p. 22.

¹⁸ *Ibid.*, p. 22.

son propre fond et c'est pourquoi en l'absence de son membre souverain elle se trouve décontenancée, vidée de sa propre substance : « Je l'attendais tout le jour, les jambes ouvertes, amputée... humblement, ce morceau de moi qu'il pouvait donner et reprendre, ce milieu de mon ventre qui était à lui »¹⁹. Pour Médée la perte de Jason ne peut être vécue que comme un effondrement de soi, une perte inconcevable, un anéantissement affectif²⁰ : c'est un dépouillement paroxystique. En outre Médée ne pouvait-elle se montrer qu'inconséquente : comment se préparer à la perte dès lors que la possession est nécessaire à l'être ? Il est impossible que Médée soit cet homme sage que Cicéron appelle de ses vœux dans les *Tusculanes* : le sage fait preuve de bon sens ; il s'attend à tout, ne s'étonne de rien et se convainc que tout peut arriver. Au moment où son bonheur était le plus vif, Médée n'aurait pu s'inquiéter de savoir comment elle supporterait une épreuve éventuelle : seul l'être indépendant et doté de provisions peut se familiariser avec l'idée de la perte en l'anticipant. Un homme amoureux sait que ce qu'il possède lui a seulement été prêté : sa compagne est pour lui de l'ordre de l'avoir, qu'il distingue de son propre être. Jason abandonné par Médée aurait tout au plus vécu une dépression, cette tristesse de l'homme qui traduit sa sensibilité à l'égard des objets de ses attachements. La cupidité féminine ne saurait être de même intensité ni de même nature que la cupidité masculine : si l'homme peut regretter ce qui lui manque comme autant d'avoirs perdus auxquels pourront néanmoins se substituer de nouveaux avoirs à conquérir, le malaise moral de la femme est le sentiment lancinant d'un vide dans l'ordre de l'être.

Médée est donc du sexe faible, c'est-à-dire de celui qui, bâillant, est travaillé par l'avidité d'une union complète. Assouvie dans son ardeur fusionnelle, autrement dit mariée, elle peut se conformer aux normes ordinaires de la féminité : se mettre au service de son époux, défendre à tous les prix les intérêts de ce dernier²¹ et augmenter le nombre de ses possessions par l'enfantement. Mais abandonnée, et revenue alors à sa nullité inconsistante, elle est comme par une nécessité intérieure déterminée à accomplir la folie propre de son sexe, dans l'abandon à la fureur hystérique. Ainsi Sénèque fait-il de Médée une femme possédée par la *furor*, guidée par les Erinyes, déesses de la colère. Médée n'y peut mais : elle a beau se raviser et se rappeler son devoir social, sa fureur est telle que sa raison se laisse vaincre par le courroux. La conjugalité avait fait de Médée un être en apparence rationnel : la perte de Jason la rend à sa nature, qui est

¹⁹ *Ibid.*, p. 23.

²⁰ « L'événement inattendu qui vient de me frapper m'a brisé l'âme ; c'est fait de moi ; j'ai perdu la joie de vivre, et mourir est mon envie », Euripide, *op. cit.*, vers 225 et suivants.

²¹ « De mes affections de famille je suis devenue l'ennemie, et ceux que je n'aurais pas dû maltraiter, pour te complaire je me suis mise en guerre avec eux », *ibid.*, vers 506 et suivants.

étrangère aux lois de la cité²². Le sexe faible est indifférent aux règles qui fondent l'ordre social : il ne s'y plie que dès lors qu'il tire une jouissance spécifique dans la soumission au gouvernement de l'homme. Enfanter n'est pas une loi de nature : la capacité de procréer n'est pas tant une maternité que le pouvoir de faire un père. Ainsi Médée donnant la mort à ses enfants et rendant Jason *apais* ne transgresse-t-elle pas sa nature, dont on a vu qu'elle est une dépendance à l'homme, mais piétine-t-elle l'injonction sociale qui ordonne aux femmes de permettre aux hommes d'être pères. Médée n'a pas vocation naturelle à la reproduction, mais seulement au mariage : l'obligation de transmettre la vie n'est pas immanente aux femmes mais leur viennent du dehors de la cité. L'union amoureuse défaite, l'infanticide est un choix somme toute compréhensible : il n'est un *nefas*, c'est-à-dire un crime extraordinaire et humainement inintelligible, que du point de vue des hommes qui ont besoin de l'épouse comme condition nécessaire de la paternité²³.

Superbe Médée : une lecture féministe

On peut produire une interprétation misogynne de l'acte médéique : l'infanticide résulte du sexe de Médée. Mais on peut aussi expliquer le geste de Médée selon une perspective féministe : si Médée décide de tuer ses enfants, c'est parce qu'elle se révolte contre une situation sociale donnée, l'ordre patriarcal qui fait des femmes des êtres soumis au bon-vouloir des hommes²⁴. Médée

²² « Si la nature nous fit, nous autres femmes, entièrement incapables de bien, pour le mal il n'est pas d'artisans plus experts », *Médée*, in *Tragédies* (traduction de L. Médidier), Paris, Les Belles Lettres, 2009, vers 407 et suivants.

²³ Les hommes s'en lamentent : « Ô Zeus, pourquoi donc as-tu infligé aux humains ce frauduleux fléau, les femmes [...] ? Si tu voulais propager la race mortelle, ce n'est pas aux femmes qu'il fallait en demander le moyen : contre de l'or, du fer, ou un poids de bronze déposé dans tes temples, les mortels devraient acheter de la semence d'enfants, chacun suivant la valeur du don offert, et habiter des maisons affranchies de l'engeance femelle », Euripide, *Hippolyte*, vers 616-624. « Les mortels devraient avoir des enfants par quelque autre voie, sans qu'il existât de femmes ; et ainsi les humains ne connaîtraient pas de maux », *ibid.*, vers 569 et suivants.

²⁴ « De tout ce qui a vie et pensée, c'est nous, les femmes, la gent la plus misérable. D'abord il nous faut prodiguer l'argent pour acheter un époux et donner un maître à notre corps, cruel surcroît d'infortune ! Et voici le point capital : le prendra-t-on mauvais ou bon ? Car quitter un époux est infamant pour les femmes et il ne leur est pas loisible de le répudier. Puis, entrant dans des habitudes et des lois nouvelles, il faut être devin pour trouver, sans l'avoir appris chez soi, comment en user au juste avec celui dont on partagera la couche. Réussissons-nous dans notre tâche, et l'époux accepte-t-il la vie commune sans porter le joug à contre-cœur, enviable alors est l'existence. Sinon, il faut mourir. Quand un homme se lasse de la vie du foyer, il va au dehors oublier les dégoûts de son cœur ; mais nous, c'est sur un seul être qu'il nous faut attacher les yeux. On dit de nous que nous menons une vie sans péril à la maison, tandis qu'ils combattent à la guerre. Raisonnement insensé ! Etre en ligne trois fois, le bouclier au flanc, je le préférerais à enfanter une seule », *ibid.*, vers 230 et suivants.

se révolte contre son statut de proie ravie²⁵ puis de rebut délaissé par Jason. En commettant l'infanticide, elle refuse l'assujettissement de son être à l'ordre social commandité par les hommes, suivant lequel elle est réduite à un vase étranger recueillant la semence de l'homme afin de perpétuer sa descendance²⁶. Médée récuse le contrat social en tant qu'il est indissolublement sexuel puisqu'il institue les droits des hommes en tant qu'ils sont des hommes de disposer librement du corps des femmes²⁷. Elle proclame ses droits subjectifs et se montre prête à les conquérir dans la vengeance puisqu'ils ne trouvent aucune reconnaissance dans la justice positive de la cité²⁸ : « Mes enfants, je les tueraï »²⁹.

A la faveur de l'outrage, Médée expurge en elle la pathologie de la soumission instillée par le poison de l'éducation chez les femmes et qui anéantit la possibilité d'un agir résolument subjectif : loin d'agir à l'encontre de son meilleur jugement, elle agit conformément à sa propre règle suivant laquelle il est légitime de renverser la tyrannie masculine comme volonté des plus forts. Que Médée nourrisse sa colère est l'indice de sa subjectivation : en travaillant ainsi à son hystérie, elle rend possible de n'être plus le jouet des normes collectives en ce qu'elles traduisent une véritable escroquerie à l'avantage de la classe des hommes. Médée refuse de soigner son mal³⁰ : en se laissant gonfler par la rage, elle boursoufle son âme, signifiant par là qu'il faut mettre un terme à la neutralisation des intérêts des femmes. Médée en colère n'est pas un membre enflé et malade : c'est le signe de sa grande santé. La nourrice, complice du patriarcat, ne le comprend pas : elle essaie de tempérer Médée et lui propose une méthode pour calmer son ardeur. Toute blessure, si vive soit-elle, exige patience et non

²⁵ « Moi, je suis seule, sans cité, en butte aux outrages d'un mari qui m'a ravie comme proie à une terre barbare, sans mère, sans frère, sans parent près de qui aller jeter l'ancre, loin de mon infortune », *ibid.* vers 255 et suivants.

²⁶ « De tout ce qui a vie et pensée, c'est nous, les femmes, la gent la plus misérable. D'abord il nous faut prodiguer l'argent pour acheter un époux et donner un maître à notre corps, cruel surcroît d'infortune ! Et voici le point capital : le prendra-t-on mauvais ou bon ? Car quitter un époux est infamant pour les femmes et il ne leur est pas loisible de le répudier. Puis, entrant dans des habitudes et des lois nouvelles, il faut être devin pour trouver, sans l'avoir appris chez soi, comment en user au juste avec celui dont on partagera la couche. Réussissons-nous dans notre tâche, et l'époux accepte-t-il la vie commune sans porter le joug à contre-cœur, enviable alors est l'existence. Sinon, il faut mourir. Quand un homme se lasse de la vie du foyer, il va au dehors oublier les dégoûts de son cœur ; mais nous, c'est sur un seul être qu'il nous faut attacher les yeux. On dit de nous que nous menons une vie sans péril à la maison, tandis qu'ils combattent à la guerre. Raisonnement insensé ! Être en ligne trois fois, le bouclier au flanc, je le préférerais à enfanter une seule », *ibid.* vers 230 et suivants.

²⁷ Carole Pateman, *Le contrat sexuel*, Paris, La Découverte, 2010.

²⁸ « Une femme est d'ordinaire toute craintive, lâche à la lutte et à la vue du fer ; mais voit-elle lésés les droits de la couche, il n'est point d'âme plus sanguinaire », Euripide, *op. cit.*, vers 264 et suivants, page 133. « Amères je les leur rendrai et lugubres, leurs épousailles, amers leur alliance et l'exil qui me chasse ! », Euripide, *op. cit.*, vers 397 et suivants.

²⁹ *Ibid.*, vers 791.

³⁰ « En marche vers l'œuvre terrible ! Voici l'heure de la vaillance », *ibid.*, vers 402 et suivants.

pas vengeance : il faudrait que Médée taise son mal plutôt qu'elle ne le déclame. « Tais-toi, de grâce, enfouis tes plaintes, cache-les dans ton cœur douloureux »³¹, supplie la nourrice. Médée devrait endurer son mal dans le secret, le supporter sans mot dire : il faudrait taire sa souffrance, non seulement sur la place publique mais jusque dans le for intérieur, afin de lui permettre peu à peu de disparaître, l'écoulement des jours étant un puissant remède. C'est ce que Médée refuse farouchement³² : elle reste sourde aux supplications de sa nourrice et s'exhorte elle-même d'attiser son courroux. Elle fait croître sa rancœur, bouillir sa haine et sortir sa colère de toute cachette dans une adresse universelle, prenant à témoin tout l'univers et jusqu'aux dieux. Elle clame son sentiment et le fait exister sur le plan du ressentiment : « Va, je te suis, ma rage, va où tu veux ! »³³. Il faut ruminer le mal, l'objectiver afin de le déchaîner³⁴ : ainsi pourrait-il être ourdi comme arme dans la guerre³⁵. Médée est bien en guerre, et à ce titre elle emprunte la voie de la ruse afin de tromper l'ennemi : Euripide met ainsi en scène Médée dans un mensonge effronté, faisant croire à Jason qu'elle est parvenue à triompher de sa bassesse féminine, de telle sorte qu'elle n'est plus habitée par la puérité et l'hystérie. Elle invoque de manière essentialiste sa nature pour s'excuser du mal qu'elle s'apprêtait à commettre, et rassure Jason : la querelle est terminée, il n'y a plus rien à craindre de sa colère³⁶. Jason est rassuré et la félicite de manière paternaliste pour le bon sens dont elle a réussi à faire preuve après ses moments d'égarement³⁷, ne soupçonnant pas la duplicité de son ancienne épouse qui fomenté sa vengeance à son insu.

L'infanticide est ce par quoi Médée se constitue comme sujet capable d'autonomie morale : elle n'est pas cette bête insensée et égarée, mais elle agit de manière cohérente, selon ses raisons quand bien même elles ne seraient pas

³¹ Sénèque, *op. cit.*, vers 150 et suivants.

³² « Voici que sa douleur se donne ample carrière », Euripide, *op. cit.*, vers 183.

³³ Sénèque, *op. cit.*, vers 40. Voir aussi : « Rage, et tiens-toi, armée de toute ta fureur, prête à tuer », *ibid.*, vers 54.

³⁴ « Rien, incendie, ouragan, traits brandis semant l'effroi, rien n'égale en violence le feu brûlant de haine et de passion l'épouse répudiée », *ibid.*, vers 579 et suivants.

³⁵ « Médée est une femme en guerre contre les hommes, une femme virile qui truffe son langage de termes militaires », Alain Moreau. « Médée bouc émissaire ? » in Pallas, 45/1996, *Médée et la violence*, p. 105.

³⁶ « Ces réflexions m'ont fait sentir toute mon imprudence et la vanité de mon ressentiment. Maintenant je t'approuve ; je te trouve sage d'avoir contracté cette nouvelle alliance et me juge insensée, moi qui aurais dû entrer dans tes dessins et t'aider à les accomplir, assister ta couche, et prendre plaisir à entourer de soins ta jeune épouse. Mais nous sommes ce que nous sommes – je ne veux point médire de nous –, une femme. Tu ne devais donc pas m'imiter dans l'injure, ni à des puérités opposer des puérités. Nous cédon ; oui, nous étions insensées alors. Mais maintenant j'ai pris des résolutions meilleures », Euripide, *op. cit.*, vers 881 et suivants.

³⁷ « Il est naturel que votre sexe montre de l'humeur contre l'époux, quand il contracte un autre hymen. Mais ton cœur a changé pour le meilleur ; tu as reconnu – avec le temps, il est vrai – le parti qui l'emporte. C'est agir en femme de sens », *ibid.*, vers 909 et suivants. Médée poursuit un discours essentialiste : « La femme est chose faible et portée aux pleurs », *ibid.*, vers 926-927.

consensuelles. Dans un monde où la justice est frauduleuse puisqu'elle est au bénéfique exclusif des hommes, l'infanticide est à la fois un acte de vengeance personnelle à valeur privée et un crime politique. C'est d'abord une vengeance contre un individu pourvu de privilèges arbitraires qui a trahi sa promesse et l'a livrée à la plus grande infortune³⁸ : en portant le fer là où Jason est le plus susceptible de souffrir, en le mordant au cœur³⁹, Médée s'insurge contre l'humiliation insupportable⁴⁰ qu'il lui a infligée en passant d'un hyménée à un autre. Jason perdra d'un coup toute descendance actuelle comme potentielle⁴¹. Mais c'est surtout un crime politique⁴² à valeur révolutionnaire, visant à conquérir la dignité de la classe des femmes⁴³. Alors que Jason la supplie d'abrèger son supplice, de lui épargner l'attente, de parachever son crime au plus vite, Médée prend son temps et jouit sans hâte : elle tue ses enfants non pas simultanément mais l'un après l'autre⁴⁴. Dans les deux apogées que constituent les morts successives des deux fils, Médée veut clore triomphalement l'histoire de la jouissance inique des hommes qui ont réduit les femmes à des pourvoyeuses de fonds. Si Médée éprouve bien du plaisir, il ne s'agit pas de celui de tuer mais de celui de se rebeller. Tuer ses enfants lui répugne⁴⁵ car elle les aime ; c'est

³⁸ « Tu habites un sol étranger, dépossédée de ta couche, sans époux, malheureuse ! Et tu es chassée en exil, ignominieusement [...]. Et toi tu n'as demeure paternelle, infortunée, où jeter l'ancre loin de tes peines ; et, plus puissante que ton lit, une autre reine a pris la tête de la maison », *ibid.*, vers 435 et suivants.

³⁹ « Tu oseras tuer le fruit de ton sein, femme ? Oui ; rien ne saurait mieux mordre au cœur mon époux », *ibid.*, vers 816-819. « Je porterai mon fer où ta douleur regimbe », Sénèque, *Médée*, vers 1006. Médée aura réussi son coup : « Ah ! Tu m'as tué, femme » crie Jason, Euripide, *op. cit.*, vers 1311. « Tu m'as frappé à mort en m'ôtant mes fils », *ibid.*, vers 1326-1327. Médée renchérit sur la blessure qu'elle a infligé à Jason : « Ceux-ci ne vivent plus ; là sera ton tourment », *ibid.*, vers 1370.

⁴⁰ « Tu n'allais pas, après avoir outragé ma couche, passer agréablement ta vie en te riant de moi », *ibid.*, vers 1354-1355.

⁴¹ « Les enfants nés de moi, jamais plus il ne les verra vivants, et sa jeune épousée ne lui donnera pas de fils », *ibid.*, vers 804-807.

⁴² « Elle a renversé et perverti la fonction de la femme qui consiste à donner la vie et non à la reprendre. Ce qui est impardonnable dans le cas de Médée est de s'attaquer aux fils du mari, à la descendance de Jason qui, dans une société patriarcale, est à la fois le chef de la famille mais également le garant de la survie de la cité. En bafouant la possible reproduction de la citoyenneté, Médée s'est rendue en quelque sorte coupable d'un crime politique ». Peggy Larrieu, « Le mythe de Médée à la lumière du droit », in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2012/2 Volume 69, p. 94.

⁴³ « Voici venir l'heure du prestige pour la gent féminine ; une malsonnante rumeur ne pèsera plus sur les femmes », Euripide, *op. cit.*, vers 419 et suivants.

⁴⁴ « Va, je ne te prie plus, paracheve ton crime, épargne-moi l'attente, abrège mon supplice ! » s'écrit Jason. Médée dit : « Prolonge ton plaisir, ma rancœur, jouis sans hâte, ce jour est mien, j'use du temps qu'on m'accorda », Sénèque, *op. cit.*, vers 1014 et suivants.

⁴⁵ « Après tu pourras te lamenter, car si tu les tues, tu les aimes pourtant, malheureuse ». Euripide, *op. cit.*, vers 1072. « Je sortirai du pays, chassée par le meurtrier de mes enfants bien-aimés », *ibid.*, vers 796. « Je vais prendre la voie de la suprême infortune », *ibid.*, vers 1068. « Marche vers la barrière qui t'ouvrira une vie de douleurs ! », *ibid.*, vers 1246.

pourquoi elle doit cuirasser son cœur afin de se donner le courage d'accomplir ce forfait terrible et nécessaire qui transforme l'enfantement en travail stérile et vain⁴⁶. « Ils doivent mourir, et puisqu'il le faut, c'est nous qui les tuerons après leur avoir donné la vie. C'en est fait sans retour ; l'acte est inévitable »⁴⁷. Une mère ne devrait pas se sevrer de ses enfants, et c'est pourquoi Médée devra se donner du cœur à l'ouvrage pour accomplir le sacrifice sans hésitation⁴⁸. Mais la souffrance qu'elle éprouvera lorsqu'elle tiendra entre les mains les cadavres encore chauds de ses deux enfants vaut la peine d'être vécue : la douleur est rentable dans la mesure où par là Médée a reconquis sa dignité personnelle⁴⁹ et ouvert une voie pour l'émancipation de la classe des femmes⁵⁰. Elle a osé⁵¹, et meurtrière de sa propre chair elle put restaurer son honneur : « A ton cœur, comme il faut, j'ai rendu coup pour coup »⁵².

Médée, un amant comme les autres : une lecture érotique

Importe-t-il tant que Médée soit une femme ? A l'aide des concepts élaborés par Jean-Luc Marion dans *Le phénomène érotique*⁵³, on peut livrer une lecture du mythe de Médée en tant qu'il constitue une précieuse archive de ce que fait à l'amant la clôture de l'amour. Dans quelle mesure l'amant qui perd son amant peut-il ne pas perdre la chair de sa chair ?

Jason a fait serment⁵⁴ à Médée : il a donc commis un parjure. Mais de quel parjure s'agit-il ? Jason a-t-il seulement révoqué son serment, c'est-à-dire

⁴⁶ « C'est donc en vain, mes petits, que je vous ai élevés, en vain que j'ai peiné, et que j'ai été déchirée de douleurs dans les cruelles épreuves de l'enfantement. Ah ! Je l'atteste, infortunée ! Jadis je mettais en vous bien des espoirs : que vous nourririez ma vieillesse ; morte, que vos mains m'enseveliraient pieusement, sort envié des humains ! Et maintenant c'en est fait de cette douce pensée. Sevrée de vous, je traînerai une vie de peine et de chagrin », *ibid.*, vers 1029 et suivants.

⁴⁷ *Ibid.*, vers 1061 et suivants, page 162. « Mon acte est résolu : au plus vite tuer mes fils », *ibid.*, vers 1236-1237.

⁴⁸ « Point de lâcheté ! Ne te rappelle pas que ces enfants sont tes bien-aimés, et que tu les as mis au monde ; au moins pour cet instant, oublie tes fils – et pleure ensuite : car tu auras beau les tuer, pourtant ils t'étaient chers, et je serai, moi, une malheureuse », *ibid.*, vers 1246 et suivants.

⁴⁹ « Ma douleur sert, si tu n'as pas à rire », *ibid.*, vers 1361. « Être la risée de mes adversaires ! non, je ne le supporterai pas », *ibid.*, vers 796-797.

⁵⁰ « Médée a donc opéré un renversement inouï de la norme patriarcale grecque et de l'ordre établi. Au-delà de la criminalité domestique, qui relève de la sphère privée, Médée a donc transgressé les normes sociales ». Peggy Larrieu, *op. cit.*, p. 94.

⁵¹ « Mais quels sentiments sont-ce là ? Veux-je encourir la risée en laissant mes adversaires impunis ? Il faut oser. Ah ! Quelle lâcheté est la mienne, d'ouvrir mon âme à de milles pensées ! », Euripide, *op. cit.*, vers 1039 et suivants.

⁵² *Ibid.*, vers 1360.

⁵³ Jean-Luc Marion, *Le phénomène érotique*, Paris, Grasset, 2003.

⁵⁴ « Médée, l'infortunée ! Sous le coup de l'outrage à grands cris invoque les serments, les mains échangées, gage suprême », Euripide, *op. cit.*, vers 20. « Voyez-vous ce que j'endure, après les serments solennels qui m'avaient attachée cet exécrable époux ? », *ibid.*, vers 162. « Elle invoque,

échoué à tenir sa promesse sur la durée ? Ou bien, et ce n'est pas la même chose, est-il coupable d'un faux-serment, c'est-à-dire a-t-il menti dès l'origine ? La haine de Médée n'a de sens que si elle est sous le coup d'une terrible révélation : elle a été abusée par Jason, auteur d'un faux-serment amoureux. Prêter serment est le devancement par lequel on précède l'élu vers lequel on s'avance, avec la conviction que cette fois-ci, c'est la bonne. Le serment amoureux réclame un aspect d'éternité d'intention⁵⁵ : bien entendu, l'amant sait bien qu'il est toujours possible que son pouvoir d'aimer à jamais échoue, défaille ; il n'est pas dupe du fait qu'il est probable qu'il manquera de force pour aimer jusqu'au terme. Mais l'amant qui prête serment⁵⁶ maintient l'infime possibilité que cette fois il aimera à jamais : c'est à cette condition qu'il peut vraiment aimer, qu'il peut faire l'amant, qu'il peut faire l'amour. Et cette promesse d'éternité protège les amants qui n'auront pas pu la tenir : elle leur assure une fois pour toutes la condition d'amant. En effet, un serment amoureux, même s'il ne dure pas, accomplit quelque chose d'irrévocable, qu'aucune rupture ne peut abolir : toute fidélité passée est définitive, et on aime toujours celui qu'on a aimé. Qu'on l'ait aimé est irrémédiable et ne peut se défaire ni se renier.

On peut penser que Jason est l'auteur d'un faux-serment et non pas d'une simple révocation de serment. Si Jason avait seulement divorcé de son serment, alors Médée aurait été déçue que cela ait une fin : Jason se serait révélé être cet amant ordinaire, fini et décevant, cet amant qui ne parvient à aimer que pour un laps de temps fini à la fin. Mais elle aurait été incapable de haïr, puisqu'il est impossible de révoquer l'amour dès lors qu'il s'est accompli, même pour un seul instant. Si Médée éprouve un tel degré de haine, c'est donc que Jason est un menteur : un être qui n'a jamais tenté d'aimer, qui n'a donc pas aimé du tout mais l'a seulement fait accroire. La fidélité de Jason n'a pas été courte, provisoirement sincère, précocement avortée⁵⁷ : Jason a été infidèle de tout temps. Jason a baratiné Médée : il lui a dit « je t'aime » sans désir d'éternité, et en pensant tout bas « je t'aime provisoirement, pour un instant, c'est-à-dire pas du tout ». Il a été un mensonge d'amant, une apparence d'amant.

Jason a donc usé de Médée comme d'une chose dans son intérêt, sans le lui faire savoir. Il lui a fait croire qu'ils faisaient l'amour, là où ce n'était qu'une copulation intéressée et passagère⁵⁸. Or, c'est là le pire des crimes. Pourquoi ? Qu'y a-t-il de si grave à se croire aimée quand on ne l'est pas ? La fausse déclaration d'amour que Jason a commise n'a pas été sans effet : elle a été redoutable-

sous le coup de l'injure, la Thémis de Zeus, déesse des serments », *ibid.*, vers 209. « Il s'en est allé, le respect des serments », Euripide, *op. cit.*, vers 439. « Elle s'est évanouie, la foi de tes serments », *ibid.*, vers 491 et suivants. « Jason me fit serment », Sénèque, *op. cit.*, vers 8.

⁵⁵ J.-L. Marion, *op. cit.*, §18, « L'avance ».

⁵⁶ *Ibid.*, §21, « La signification comme serment ».

⁵⁷ *Ibid.*, §36, « La fidélité comme temporalité érotique ».

⁵⁸ *Ibid.*, §31, « Le rapt et la perversion ».

ment efficace en ce que la chair, c'est-à-dire le pouvoir que l'on a de sentir et de ressentir, a pour propriété essentielle l'excitabilité⁵⁹. Sans recourir à la violence physique, Jason a donc exercé une contrainte sur la chair de Médée : il a érotisé sa chair. Il lui a fait croire qu'elle pouvait entrer en lui sans résistance, qu'elle pouvait le pénétrer, qu'il allait reculer à mesure qu'elle avancerait en lui, qu'il lui ménagerait une place. Il lui a fait l'amour. Or l'amour est le lieu du plaisir, qu'il convient de définir non pas comme un état du corps, mais comme une radicalisation de sa propre incarnation. Médée a joui de Jason, et par là elle a vécu l'expansion de sa propre chair. Elle s'est transformée dans son identité même. Elle a pris chair, dans la chair de Jason : elle est advenue à elle-même, elle est devenue cette Médée plutôt qu'une autre, qu'elle serait devenue avec un autre amant. Lorsque Médée comprend qu'elle n'a jamais été aimée, lorsqu'elle réalise qu'elle a été la proie d'un beau-parleur, que le serment était originellement parjure, c'est une révélation absolument terrible : elle n'a pas été victime d'un abandon, Jason ne la quitte pas au sens où il ne ferait que se reprendre lui-même en la laissant seule. Elle a été l'objet d'un rapt : Jason a dérobé Médée à elle-même, lui faisant gagner et maintenant perdre sa propre chair. Médée réalise que la chair qu'elle croyait avoir gagnée par l'amour était une chair falsifiée, un fantôme de chair, de la chair paradoxalement déjà désincarnée. Médée voit toute sa chair annulée : sa propre chair érotisée que Jason lui a fait croire qu'il lui donnait, qu'elle a obtenu de lui et que lui seul pouvait lui donner, s'est évanouie. En toute logique, Médée entre donc en haine et l'infanticide apparaît alors comme le pendant symétrique de la violation du serment amoureux. La situation érotique de Médée est ambivalente, ce que comprend bien le chœur : « Maintenant amour et haine se sont joints⁶⁰ ». En effet, la haine est une passion double. D'abord, haïr revient à substituer à la croisée amoureuse des chairs un corps-à-corps mort : la haine est sèche comme un désert de chair⁶¹. Médée haït à l'état de cadavre et pétrifie Jason en un corps sans chair. Elle lui fait sentir qu'elle ne veut plus le sentir, elle veut le toucher pour que plus jamais il ne la touche. Elle repousse Jason aussi loin que possible en le chassant et le déportant. Elle veut, par la haine, en finir avec l'amour. Mais la haine est aussi en même temps une forme de fidélité à l'amant : en haïssant Jason, Médée est obsédée par lui et s'obstine à le revendiquer en personne ; elle requiert Jason comme l'être manquant qui surabonde et obsède⁶².

Mais Médée, sous le coup de cette ambivalence érotique, a-t-elle vraiment tué ses enfants ? Est-elle une mère infanticide ? Il semble n'y avoir aucun doute possible. Dans le texte d'Euripide, les enfants assistent à leur propre

⁵⁹ *Ibid.*, §27, « L'automate et la finitude ».

⁶⁰ Sénèque, *op. cit.*, vers 868.

⁶¹ « Malheureuse ! Tu étais donc de roc ou de fer, pour tuer de ta propre main tes enfants, le fruit de tes entrailles ! », Euripide, *op. cit.*, vers 1279 et suivants.

⁶² J.-L. Marion, *op. cit.*, §34, « Du côté de la haine ».

mort⁶³ et le Coryphée annonce à Jason leur terrible sort⁶⁴ : ce dernier accuse alors Médée d'être une « abjecte infanticide »⁶⁵. Dans le texte de Sénèque, le constat d'un premier trépas est promesse d'un second⁶⁶ et l'avortement pourrait même couronner le double infanticide⁶⁷. On peut donner droit à une lecture littérale du texte. Qu'est-ce qui peut ainsi conduire Médée à cette dernière extrémité ? Cynthia Fleury considère que Médée est une figure de la dérive de l'irremplaçabilité. Médée ne veut pas être remplacée, et « nie aux enfants le principe même de leur irremplaçabilité »⁶⁸. Ses enfants sont à elle, elle se donne sur eux tous les droits ; elle manque l'individuation du tiers. Mais on peut aussi penser que Médée tue ses enfants parce qu'elle ne peut plus les voir en peinture⁶⁹. En effet, comme l'explique Jean-Luc Marion dans *Le phénomène érotique*, l'enfant est un événement intrinsèquement érotique : l'enfant est le tiers qui phénoménalise le serment amoureux en l'incarnant dans sa propre chair. L'enfant exhibe le serment en pleine lumière⁷⁰, par delà ses potentielles intermitteances, et se donne en gage contre la séparation des amants, s'interposant en gardien de leur amour. Deux personnes qui se sont aimées et qui ne s'aiment plus peuvent toujours contempler leur amour dans la chair de leurs deux chairs, qui consacre la fidélité de cet amour pourtant fini. Comment alors Médée pourrait-elle supporter de voir ses enfants, qui lui jettent en pleine figure le faux-serment ? Elle les tue parce qu'en un sens, ils n'étaient déjà rien : que sont-ils en effet sinon de l'extension de sa propre chair falsifiée ? L'infanticide figurerait alors la nécessité du sacrifice dès lors que l'amour a été profané : c'est une répétition somme toute équilibrée de la violence initiale. Jason comme Médée ont commis une violence paroxystique produisant l'irréparable et échappant par là à la mesure de tout système de réparation : Jason par une fausse déclaration d'amour, Médée par l'infanticide. La violence de Médée n'est pas la réplique de celle de Jason : il s'agit plutôt de les récapituler l'une dans l'autre, dans la mesure où elles se distinguent chronologiquement mais non pas logiquement. C'est un événement unique. Il n'y a pas d'annulation de la faute, il y a une seule et même faute irrécusable et indépassable.

⁶³ « Hélas ! Que faire ! Où donc fuir les mains de ma mère ? Je ne sais, frère bien aimé ; nous périssions [...]. Nous voici au bord du filet, sous le glaive », Euripide, *op. cit.*, vers 1272 et suivants.

⁶⁴ « Tes fils sont morts, frappés par la main maternelle », *ibid.*, vers 1310-1311.

⁶⁵ *Ibid.*, vers 1346. Voir aussi : « Les fils que j'avais engendrés et nourris, je ne les aurai plus vivants pour leur adresser la parole : je les ai perdus », *ibid.*, vers 1348 et suivants.

⁶⁶ « Déjà ce fils périt, l'autre c'est sous tes yeux qu'il recevra la mort ! », Sénèque, *op. cit.*, vers 1001.

⁶⁷ « Si un seul meurtre eût pu suffire à cette main, elle n'eût pas tué. Même tuer les deux sera encore trop peu pour mon ressentiment : si quelque enfant encore se cachait dans mon ventre, le fouillant de mon fer je l'en arracherais », *ibid.*, vers 1009 et suivants.

⁶⁸ Cynthia Fleury-Perkins, *Irremplaçabilité et parentalité*, in *Spirale* 2016/3, n°79, p. 42.

⁶⁹ « Ses enfants lui font horreur, elle n'a plus de joie à les voir », Euripide, *op. cit.*, vers 37.

⁷⁰ J.-. Marion, *op. cit.*, §38, « L'avènement du tiers ».

Mais on peut aussi penser que Médée n'a pas tué ses enfants. Sénèque écrit à la fin du texte qu'elle est transfigurée⁷¹. C'est en tuant ses enfants que Médée serait devenue Médée ; Médée n'était pas encore Médée avant d'avoir accompli sa vengeance⁷². Mais n'est-ce pas en réalité l'inverse ? Médée pensait être devenue Médée dans l'amour ; puisqu'en effet aimer c'est se recevoir d'autrui que j'aime, mon intimité m'advenant d'ailleurs : non de moi-même mais de l'amant comme gardien de mon ipséité⁷³. Médée pensait être devenue Médée en faisant l'amour avec Jason, l'amour lui imposant par là une forme neuve, un stigmate définitif, une trace indélébile. Mais Médée se trouve ici anéantie, et sa transfiguration est plutôt une défiguration : elle change de figure parce qu'elle a perdu celle qu'elle croyait être devenue. Elle croyait qu'elle avait pu se recevoir de Jason mais comprend qu'elle ne s'est jamais reçue de lui. Dès lors elle ne peut pas garder en elle tous ses actes d'amante : c'est pourquoi elle n'a d'autre possibilité que de jeter les cadavres de son amour à Jason, avant de disparaître. Ce ne sont pas des corps d'enfants qu'elle rend⁷⁴, mais les monceaux de sa propre chair qu'elle n'a jamais eue et qui se détachent maintenant d'elle comme autant de peaux mortes.

⁷¹ « Elle s'est transfigurée, un char ailé descend des nues », Sénèque, *op. cit.*, vers 1022.

⁷² Aujourd'hui je suis Médée, le mal a mûri mon génie », *ibid.*, vers 910.

⁷³ J.-L. Marion, *op. cit.*, §7, « L'ipséité »

⁷⁴ « Elle lui jette les cadavres, monte dans le char avec la nourrice et disparaît dans les airs », Sénèque, *op. cit.*, vers 1026.